

La séance ordinaire du conseil a eu lieu le premier février.

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 243.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} février 2010, le Conseil a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Premier projet du règlement numéro 318 amendant le règlement de zonage numéro 243.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 22 février 2010, à 19 heures, à la salle municipale, sise au 787, chemin Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien. Durant cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet du règlement numéro 318 est de permettre, en zone agricole viable, l'implantation de résidence sur des lots d'une superficie minimale de 40,47 hectares au lieu de 100 hectares. À noter que l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole doit toujours être obtenue.
4. Le projet du règlement numéro 318 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 787, chemin Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 14 heures 30.

Donné à la municipalité de Saint-Julien, ce 2 février 2010,
par Réjean Gouin, secrétaire-trésorier / directeur général.

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE, le rôle de perception des taxes pour l'année 2010 est déposé au bureau de la municipalité et l'envoi des comptes suivra sous peu.

Taux d'imposition 2010

Le taux de la taxe foncière est fixé à 0,80\$ / 100\$ d'évaluation.

Le taux de la taxe générale pour la Sûreté du Québec est fixé à 0,15\$ / 100\$ d'évaluation.

Le montant annuel pour les ordures ménagères est fixé à 100\$ pour une résidence, et 50\$ pour un chalet.

Le montant annuel pour la récupération est fixé à 70\$ pour une résidence, et 35\$ pour un chalet.

Le montant annuel pour la licence d'un chien est fixé à 15\$.

Le montant annuel pour plus de 3 chiens c'est à dire un chenil est fixé à 300\$.

Le taux d'intérêt pour retard sur taxes et droits de mutations est de 15%.

États financiers

Les états financiers 2009 ont été préparés par la firme Longchamps, Proulx CA Inc., comptables agréés. Ils ont été déposés et acceptés par le Conseil municipal. Les revenus se chiffrent à 514 090 \$ et les dépenses à 484 074 \$ pour un surplus de 30 016 \$. Le solde des fonds à la fin de l'exercice se chiffre 151 315 \$.

Demande d'aide financière (Chemin des Artisans)

Le conseil municipal accorde une aide financière de 100\$ à l'organisme « Sur le Chemin des artisans ». Le conseil demande également que le secrétaire-trésorier / directeur général envoie à même le chèque, une lettre avisant que la municipalité désire qu'il y ait des gens qui exposent dans le centre communautaire et ce pour la visibilité.

Autorisation des ententes relatives service incendie

Le conseil municipal de Saint-Julien approuve les ententes relatives à l'organisation des services de protection contre les incendies ainsi que de la désincarcération à intervenir avec la municipalité de St-Joseph-de-Coleraine pour l'année 2010 et ce au coût de 12 328 \$.

Stationnement

Il est interdit de stationner dans le village sur le chemin de St-Julien sur le côté des adresses civiques paires du 15 novembre au 15 avril en tout temps. Des panneaux indiquant l'interdiction de stationner sont installés. Les personnes qui ne respectent pas le règlement sont passibles d'une amende de 50 \$ plus les frais. Il est également interdit d'utiliser le stationnement du bureau municipal et l'entrée du réservoir d'eau, le même règlement s'applique. Et aussi, il est interdit de stationner le long des chemins de la municipalité. Pour faciliter le déneigement, il est de votre devoir de ne pas stationner votre auto le long des chemins et ce en tout temps. L'hiver est toujours là, soyez vigilants et prudents.

Souscription au comité Action Sports & Loisirs

Le conseil municipal de Saint-Julien verse la souscription 2010 prévue au budget, au montant de 1 700\$ au comité Action Sports & Loisirs.

Subvention à la Bibliothèque municipale

Le conseil municipal de Saint-Julien verse la subvention 2010 prévue au budget, au montant de 550\$ à la bibliothèque municipale.

Programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2010

Le Conseil municipal de Saint-Julien autorise le secrétaire-trésorier / directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2010, pour un poste de monitrice, et à signer tous les documents requis à cet effet.

Service de bibliothèque municipale

Prenez note que notre Bibliothèque municipale est ouverte tous les dimanches de 10 h à 12 h et c'est gratuit.

Pour plus d'informations,
contactez Yolande Poirier au 423-4322
ou par e-mail à bibliotheque@st-julien.ca

Formation sur mesure pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Cette formation sur mesure vise à donner au nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement des outils lui permettant de pratiquer sa profession d'une manière sécuritaire, en attendant de parfaire sa formation par les cours spécifiques dispensés par la COMBEQ et la FQM.

Le conseil municipal de Saint-Julien autorise Robert Masson, inspecteur en bâtiment et en environnement, à participer à la formation sur mesure d'un jour donné par André Pinault consultant en urbanisme de la firme d'Urbatech Concept. Les frais d'inscription de 500\$ plus taxes sont payés par la municipalité ainsi que les frais de repas et de transport. Étant donné qu'il n'y a pas de coût additionnel Réjean Gouin, secrétaire-trésorier et directeur général participera également à cette formation.

Demande d'aide financière CERD

Le conseil municipal de Saint-Julien accorde une aide financière de 100 \$ au Centre d'entraide de la région de Disraeli.

Entente pour le nouveau photocopieur

Location 60 mois d'un photocopieur Canon IR-3025 à 100 \$ / mois plus taxes. La tarification pour les copies sera de .0155 jusqu'au 15 décembre 2012.

Boues municipales

Avis de motion est donné par la conseillère Lynda Lemay que lors d'une séance subséquente, le conseil de la Municipalité de Saint-Julien adoptera le règlement # 319 concernant l'importation, l'entreposage et l'épandage de boues municipales, des résidus de désencrage et des autres boues contenant des matières résiduelles fertilisantes (MRF).

Vous cherchez une salle pour un événement spécial?

Les salles du centre communautaire de St-Julien vous sont offertes à un prix abordable : 100\$ pour la grande salle et 75\$ pour la petite salle.
Pour informations ou réservation : 418-423-4295.

CACI (Centre d'Accès Communautaire Internet)

Tél : (418) 423-3410 Courriel : caci@st-julien.ca

Responsable Yannick Gouin Tél : (418) 423-4506
Courriel : yannickgouin@hotmail.com

Heures d'ouverture :

Jeudi, vendredi	18 h 30 à 21 h 30
Samedi	13 h 00 à 16 h 00
Dimanche	10 h 00 à 12 h 00

Si vous avez besoin de formation n'hésitez pas à communiquer avec le CACI ou avec M. Gérard Marti au 423-2512.
Le CACI offre de la formation individuelle ou en groupe.

Prenez note que le CACI sera fermé jeudi le 11 février en raison d'une réunion importante qui se tiendra au centre communautaire.

Programme Diagnostic résidentiel Mieux consommer

En appui du projet pour l'amélioration du terrain jeu, Hydro-Québec remettra un montant à notre municipalité à chaque fois qu'un rapport de recommandations est émis à un client (locataire ou propriétaire) de cette entreprise. Un montant de 35 \$ sera octroyé pour chaque rapport émis par internet et 30 \$ pour ceux acheminés par la poste.

Le lancement officiel de la campagne aura lieu dans la semaine du 23 février 2010 pour la région de Chaudière-Appalaches et la MRC Le Granit. La durée de la campagne promotionnelle est de six mois. La municipalité disposera des sommes amassées à l'automne 2010 pour la réalisation du projet communautaire choisi pour ces citoyens.

Comité de diversification économique du secteur sud

Dans le cadre de la démarche de planification stratégique du secteur sud, le comité tiendra une soirée de réflexion et d'échanges à caractère social et communautaire mercredi le 17 février à 19 h 00 à la bibliothèque de la Polyvalente de Disraeli. Trois conseillers de la municipalité (Lynda Lemay, Léopold Lemay et Jean-Marie Fortin) participeront à cette démarche. Les participants seront appelés à proposer des orientations et des moyens qui contribueront au développement et à l'amélioration de la qualité de vie des 8 communautés du secteur sud.

Prochaine parution : le 12 mars 2010

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada, 2004
Bibliothèque nationale du Québec, 2004
ISSN 1712-5502